

CERTIFICAT

N° RNQ/029



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GLOBAL Certification® atteste que l'organisme :

AEPO - ASS POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVE DE L'OPTIQUE

SIRET : 784 448 532 00043

Numéro de Déclaration d'Activité : 11 75 02066 75

A été évalué et jugés conformes aux exigences requises par :

- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audits associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code de travail ;
- L'article L6316-3 du Code du Travail relatif au Référentiel National ;
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- L'arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit à distance
- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle ;
- Le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences ;

Sur le site suivant :

**163 RUE DE SEVRES
75015 – PARIS**

Pour les catégories d'action suivantes :

L. 6313-1 – 1° : Les actions de formation

L. 6313-1 – 4° : Les actions de formation par apprentissage

Emis le : 01/04/2021

Date de prise d'effet : 01/04/2021

Valable jusqu'au : 31/03/2024

Pour GLOBAL Certification®

La Présidente, Elvire THOBOIS



GLOBAL
CERTIFICATION®